

STRUCTURE DU DISPOSITIF DE FORMATION CONDUISANT A L'ACCES AU TITRE DE FORMATEUR D'ENSEIGNANTS ET DE CADRES SUPERIEURS PEDAGOGIQUES

*** * ***

L'ensemble du dispositif modulaire conduisant au Titre comporte 20 unités de formation (UF et UFi) capitalisables sur une durée de 5 ans.

Chacune des UF se réfère à l'une des 6 familles du Référentiel d'activités et de compétences du Titre de formateur (cf. Rubrique Accès au Titre par la VAE)

- Famille S : Construction du sens
- Famille 1 : Pédagogie et didactique
- Famille 2 : Animation d'équipe
- Famille 3 : Environnement de la formation
- Famille 4 : Développement institutionnel
- Famille 5 : Gestion

L'ensemble du cursus correspond à 440 heures de formation auxquelles s'ajoutent des périodes de stages professionnels.

Il est conseillé aux candidats d'entrer dans le dispositif de formation par les deux premières unités de la famille S (UFi S1 et UFi S2). Ils peuvent par ailleurs s'inscrire librement dans les autres UF de leur choix (1).

Sous certaines conditions (voir les dossiers correspondants) un candidat peut être dispensé par la Commission de certification de certaines UF s'il obtient une validation des acquis professionnels (VAPP) ou une validation des études supérieures (VES) après avoir déposé un dossier auprès de l'Université catholique de leur choix (Attention : les Unités de formation qui correspondent à la famille S, ne peuvent donner lieu à validation par les procédures de VAPP ou de VES).

Les 10 Unités de formations suivantes sont dites d'initiation(2) :

UFi S.1. : Itinéraire personnalisé de formation (IPF) & Exploitation des stages professionnels (20h)

UFi S.2. : Groupe d'analyse de la pratique professionnelle (GAPP) (20h)

UFi S.3. : Ecrit professionnel (40h)

UF 1.1. - Théories de l'apprentissage (20h)

UF 1.2. - Communication et relation pédagogique (20h)

UF 1.3. - Didactique de disciplines et didactique professionnelle (20h)

UF 1.4. - Conception et mise en œuvre de séquences et de dispositifs de formation d'adultes (20h)

UF 2.1. - Modalités et gestion du travail en équipe (20h)

UF 3.1. - Connaissance des dispositions légales régissant la formation et l'éducation (20h)

UF 4.1. - Connaissance, vie et développement des institutions (20h)

Les 10 UF suivantes complètent les 10 UF précédentes :

UF S.1. - Itinéraire personnalisé de formation (IPF) & Exploitation des stages professionnels (20h)

UF S.2. - Groupe d'analyse de la pratique professionnelle (GAPP) (20h)

UF S.3. - Mémoire professionnel (40h)

UF 2.2. - Gestion de projets (20h)

UF 2.3. - Prise de responsabilité professionnelle et institutionnelle (20h)

UF 3.3. - Animation de réseaux et construction de partenariats (20h)

UF 5.1. - Gestion des ressources humaines (20h)

UF 3.2. - Procédures de certification et élaboration de cahiers des charges (20h)

UF 4.2 - Elaboration de projets de recherche (20h)

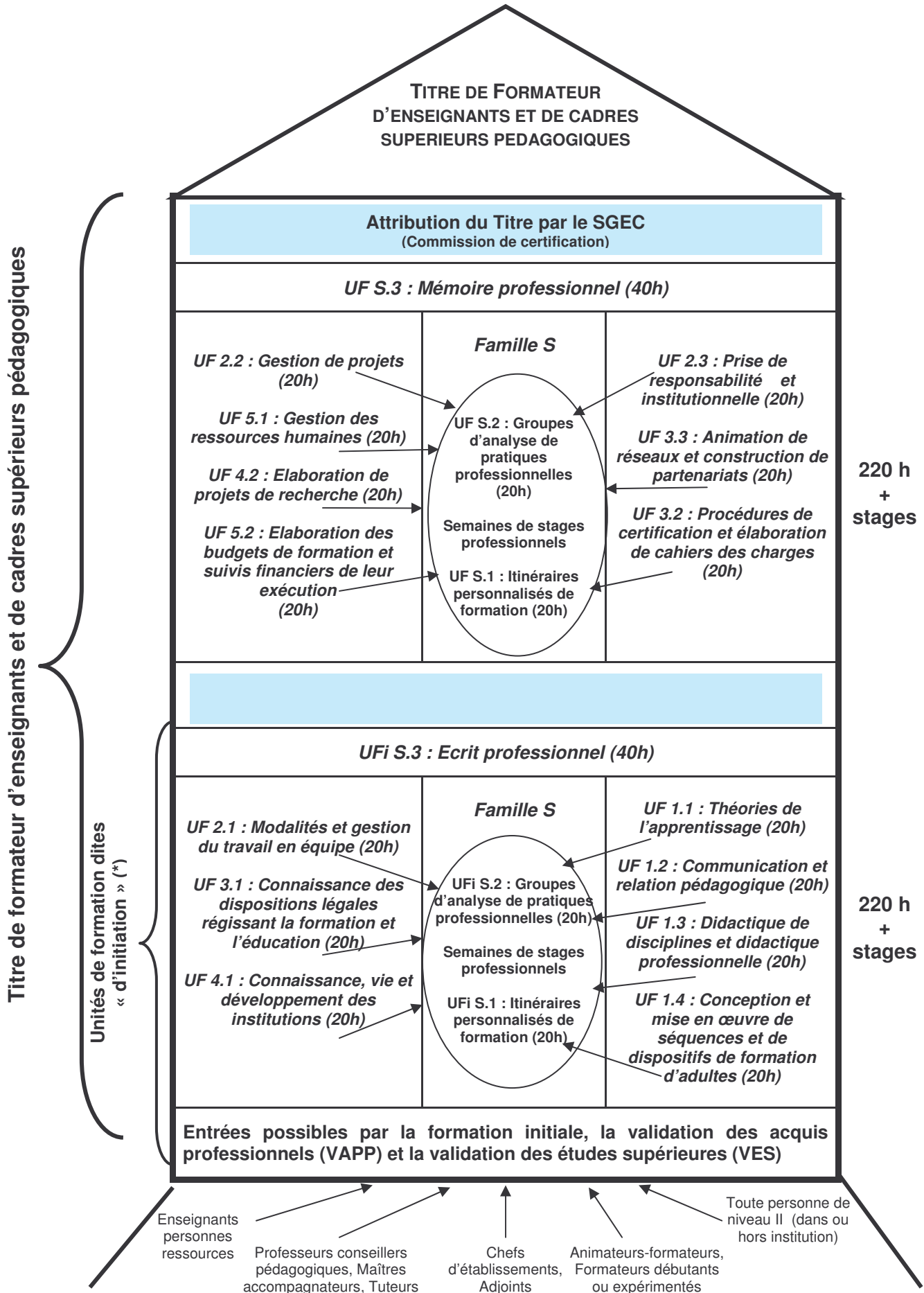
UF 5.2. - Elaboration des budgets de formation et suivis financiers de leur exécution (20h)

A l'issue de la validation de l'ensemble des 20 unités de formation, il peut être adressé à la Commission de certification l'obtention du *Titre de formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques* délivré par le *Secrétariat général de l'Enseignement catholique*. Ce Titre est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui lui confère une valeur nationale et européenne de niveau I et, dans les conventions collectives, lui reconnaît la même valeur qu'un Master universitaire.

(1) Chacune des unités de formation de ce dispositif est ouverte à tout formateur désirant se perfectionner.

(2) Une personne ayant validée ces 10 unités de formation, dites d'initiation, peut demander à l'Université catholique de sa dernière inscription l'attribution du *Diplôme d'Université de formateur d'enseignants*.

Structure du dispositif de formation conduisant à l'accès au diplôme d'université de formateur d'enseignants et au Titre de formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques



(*) Les personnes ayant validés ces 10 unités peuvent demander l'attribution du Diplôme d'Université de formateur d'enseignants